



DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
Arrondissement de Mâcon
Canton de la CHAPELLE DE GUINCHAY
Mairie de LEYNES

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2022

Présents : Bernard MARTIN ; Suzanne BERGERET ; Bernard JUSTIN ; Anthony AUBLANC ; Isabelle DE GROOTE ; Virginie DESGRANGES ; Dominique LAURENT ; Véronique RIGAUT ; Aymeric THILLET ; Christophe WUYLSTEKER ;

Excusés : Jacqueline MILAMANT, Sébastien LACHARME

Absents : Roger VARGAS ;

Représentés : Jacqueline MILAMANT représentée par Bernard JUSTIN ; Sébastien LACHARME représenté par Christophe WUYLSTEKER ;

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du conseil précédent
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Délibération acquisition parcelles LONGEFAY/BARBIN
4. Délibération Décision Modificative budgétaire
5. Délibération de mise à jour du tableau des effectifs
6. Présentation et approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS)
7. Comptes rendus des réunions
8. Informations diverses

1. Approbation du procès-verbal du conseil précédent

Adopté à l'unanimité

2. Désignation du secrétaire de séance

Madame Dominique LAURENT est désignée secrétaire de séance.

3. Délibération acquisition parcelles LONGEFAY/BARBIN

Afin de régulariser l'état actuel du chemin du creux du Vic, la commune doit acquérir 2 parcelles :

- la parcelle B 820 propriété de M et Mme LONGEFAY pour une superficie de 1a 62 ca
- la parcelle B 822 propriété des conjoints BARBIN pour une superficie de 2a 24 ca

Cette délibération annule et remplace la délibération 2022-045 dont les numéros de parcelles ne correspondaient pas aux numéros actualisés du cadastre.

La signature chez le notaire est prévue courant octobre.

Approuvé à l'unanimité

4. Délibération Décision Modificative budgétaire

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2051	Concessions, droits similaires	90.00	
2313	Constructions	-90.00	
TOTAL :		0.00	0.00

Adopté à l'unanimité

5. Mise à jour du tableau des effectifs

Suite au départ à la retraite au 1^{er} octobre 2022 de Monsieur TISSIER Bruno, agent communal à mi-temps, le poste devient vacant. Il convient de procéder à son remplacement à temps de travail égal.

Adopté à l'unanimité

6. Présentation et approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS)

Monsieur Bernard JUSTIN, 2nd Adjoint fait la présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de l'année 2021.

Ce document est consultable en Mairie.

7. Comptes rendus des réunions

27 septembre 2022 : Monsieur le Maire s'est rendu à DAVAYE pour une réunion organisée par le Grand Site de France. L'objet était de revoir la rédaction de la Charte de gouvernance, qui devra être adoptée avant le 15 janvier 2023.

Des chantiers pilotes sont prévus dans les différentes communes aux alentours du Grand Site sur le thème des pierres sèches.

28 septembre 2022 : A la demande de Monsieur le Maire, en présence de Mrs JUSTIN, THILLET et WUYLSTEKER, l'entreprise DORIDON (chauffagiste) est venue visiter les logements communaux pour établir un devis de remplacement des chaudières. Ils se sont ensuite rendus au restaurant « La marmite de l'Echanson » pour la mise aux normes PMR des toilettes, travaux prévus en janvier 2023.

28 septembre 2022 : M. le Maire s'est rendu à l'Assemblée Générale du restaurant scolaire.

86 repas/jour sont distribués sur 98 enfants inscrits au RPI. Le prix du repas est maintenu à 4,40€ compte tenu du bilan financier positif.

On regrette la faible présence des parents.

4 octobre 2022 : Le Conseil Municipal a organisé un pot de départ à la retraite pour Monsieur TISSIER Bruno.

6 octobre 2022 : Madame LONCHAMP Directrice du théâtre, scène nationale de Mâcon, est venue présenter son projet à la Municipalité. Son objectif étant d'attirer les ruraux aux activités du théâtre.

6 octobre 2022 : La commission du Conseil Communal des Jeunes (CCJ) s'est réunie, Mme Véronique RIGAULT en fait le compte rendu. Une première réunion aura lieu le 19 novembre 2022. Seront conviés tous les jeunes Leynois âgés de 9 à 14 ans accompagnés de leurs parents. Une invitation leur sera envoyée. Les réunions suivantes se feront uniquement avec les enfants intéressés.

7 octobre 2022 : le dernier « p'ti marché » de la saison a eu lieu. Le bilan de l'année 2022 est plutôt encourageant. La commission réfléchit sur la prochaine saison.

8 octobre 2022 : Monsieur le Maire et ses Adjointes se sont rendus à SIMARD (71) pour assister à l'Assemblée Générale de l'Union des Maires des communes rurales.

11 octobre 2022 : Monsieur le Maire et le second Adjoint se sont rendus à une réunion de chantier programmée par le SIVOM dans le cadre des travaux de voirie du marché EUROVIA.

12 octobre 2022 : Monsieur le Maire, les délégués aux SIVOM et les agents ont été invités au cinquantième anniversaire du SIVOM à Pruzilly.

13 octobre 2022 : Monsieur le Maire s'est rendu au conseil communautaire MBA. Les dossiers de fonds de concours (signalisation verticale, benne du camion, horloges vétustes), déposés par la Mairie ont été accordés.

14 octobre 2022 : Monsieur Aymeric THILLET s'est rendu à une réunion du SYDESL. L'ordre du jour portait sur les travaux en cours et ceux prévus pour 2023, ainsi que sur la gestion des réseaux (Gaz, Electricité, Eclairage public, Télécom)

17 octobre 2022 : Une réunion organisée par MBA s'est tenue à LEYNES, en présence de M. le Maire et de l'employé communal. Cette réunion portait sur les nouvelles consignes de tri qui seront en vigueur au 1^{er} janvier 2023. Les informations utiles seront publiées d'ici à la fin de l'année.

17 octobre 2022 : Mr le Maire et ses adjoints se sont rendus à la conférence des territoires du Département. Le Président ACCARY fait le point sur les travaux effectués en 2022. Il a ensuite présenté les projets 2023. Il précise que, face à la conjoncture actuelle, et contrairement aux années précédentes, les aides financières à destination des projets des communes ne pourront pas être supérieures à l'enveloppe votée.

19 octobre 2022 : Madame BERGERET Suzanne, 1^{ère} adjointe, s'est rendue à la réunion du centre de Loisirs de la Chapelle de Guinchay.

Pour l'inscription aux activités extra- scolaire il y a un ordre de priorité :

- 1^{er} jour : les enfants de chapelle de Guinchay
- 2^{ème} jour : ceux des communes conventionnées
- 3^{ème} jour : Ceux des communes non conventionnées.

50% des enfants accueillis viennent des communes extérieures. La capacité d'accueil du centre de loisirs de La Chapelle de Guinchay devient insuffisante. Il est demandé aux communes avoisinantes si elles disposent de locaux susceptibles de créer une nouvelle structure d'accueil en gestion directe avec la CAF.

20 octobre 2022 : Réunion du conseil d'école. Il y a 98 enfants pour la rentrée 2022, 100 sont attendus en 2023 et 109 en 2024. Le règlement intérieur a été adopté. L'élection des délégués des parents d'élèves a eu lieu le 7 octobre 2022 (taux de participation entre 88 et 95 %). Chaque classe a fait part de ses activités et de ses projets. Les écoles de notre R.P.I. vont bénéficier cette année d'une évaluation d'école par l'Education Nationale. Cette démarche vise à améliorer la qualité des apprentissages des enfants, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.

8. Informations diverses :

- Une manœuvre en partenariat avec le SDIS de Mâcon sera organisée le 25 octobre avec le CPI de LEYNES/CHASSELAS/ST-VERAND sur la route Neuve à LEYNES.
- La signalisation verticale de police a été renouvelée, celle-ci a été installée par les agents communaux. Les marquages au sol (passages piétons) vont être repeints par l'entreprise TDM (Tournusienne De Marquage).
- La Mairie a renouvelé ses installations téléphoniques. La société Orange a procédé à l'installation.

- Concernant l'installation et la mise en service de la Fibre, des démarchages par les fournisseurs d'accès sont en cours.
- L'opérateur « FREE » s'est raccordé, par la Fibre, à l'antenne de téléphonie mobile située en Balmont. Ce raccordement a été réalisé en souterrain depuis la route des Magnons, route des Vessats et Chemin des sœurs.
- Des travaux d'aménagements électriques (coffrets et éclairage) vont être réalisés sur le jeu de boules situé sur la place.
- La secrétaire de Mairie sera titularisée à compter 3 novembre 2022.
- M. le Maire donne lecture de courriers :
 - Du «Collectif du Haut du Bois de Leynes» concernant l'entretien des accotements.
 - De médecins généralistes informant les communes sur le fait que les médecins départementaux n'assurent pas les permanences et tours de garde et demandent que leurs conditions d'exercices soient révisées.
 - De Mme Vermylen de Chasselas qui fait don à la bibliothèque de l'Arlois de 2 livres : « la couleur des mots » et « De Chasselas à la table du Roy »

Séance levée à 22h07

Prochain conseil municipal, vendredi 18 novembre 2022